

## SUR LA NOTION D'UNE LOGIQUE FORMELLE POSITIVE.

Par H. DUFUMIER.

---

Le mouvement logique contemporain, qui a abouti à la création des systèmes symboliques, dont l'ensemble est couramment désigné du nom de Logistique, ne répond pas seulement au désir de composer un algorithme, à la fois plus souple et mieux ordonné que la syllogistique scolastique. Il conduit nécessairement à une révision des principes traditionnels, et tend à introduire des modifications profondes dans l'attitude communément adoptée par les logiciens. C'est par là qu'il se recommande à l'attention de la philosophie critique; et l'objet de la présente communication est d'essayer de dégager des résultats déjà acquis par la Logistique les conclusions relatives à la notion même de logique formelle, — ou plus précisément — au problème de la distinction qu'il est possible d'établir entre la forme et la matière de la pensée.

### I.

Précisons d'abord la position classique de problème. On définit d'ordinaire la logique formelle la science des lois de la pensée en tant que pensée et l'on considère son domaine comme constitué par les formes que doit nécessairement revêtir toute pensée qui veut s'exprimer. Chacune de nos idées, en même temps qu'elle porte sur un objet déterminé, se présente en effet suivant certains modes, qui ne dépendent pas en apparence de la nature de l'objet, et semblent pouvoir être considérés abstraitement et en eux-mêmes. Par exemple, il paraît être essentiel à toute proposition d'affirmer un prédicat d'un sujet; l'on peut donc voir dans ce caractère une propriété formelle de la proposition. On appellera au contraire «matière» le contenu par-

ticulier de cette forme; par exemple, tel sujet et tel prédicat, le «*principium individuationis*» des anciens. Il semble donc possible de faire dans notre pensée deux parts: l'une, formée de tout ce qui la singularise et la détermine concrètement; l'autre, faite de ce qui reste, quand l'élément précédent a été enlevé, *susceptible d'en être isolé*: les principes par lesquels toute pensée, quelle qu'elle soit, existe et prend «forme» de pensée.

Mais il n'est plus permis au critique de s'en tenir à ce premier point de vue. Il en est, sur ce point, de la Logique comme de la Mathématique. De même qu'aucun mathématicien n'aurait aujourd'hui la prétention de présenter un système immuable et définitif d'axiomes et de postulats, que l'esprit tirerait en quelque sorte de sa propre substance, — de même le logicien se rend compte que les lois formelles de la pensée ne lui sont pas immédiatement révélées par une sorte d'introspection directe. Nous ne croyons plus au principe cartésien, que l'esprit nous est mieux connu que le corps. En réalité, il est facile d'établir que la Logique classique elle-même, lorsqu'elle veut formuler les lois précises de nos inférences, ne procède pas a priori, par une sorte d'intuition de la forme pure de nos raisonnements, mais en partant au contraire de la pensée individualisée et concrétisée et en s'essayant à en dégager les lois. Par exemple, pour énoncer avec exactitude les règles de la prédication logique, le logicien recourra aux divers cas de prédication que l'expérience lui soumet, discernera les sens différents de la copule dans les phrases telles que «Paris est une ville», ou «ce cheval est blanc», ou  $1 + 1$  sont 2, recherche néanmoins en quoi ils se rejoignent, tient compte, en un mot, de la matière de la pensée. De même, si l'on considère les règles classiques de la Conversion, il apparaît évidemment qu'elles aussi varient selon la nature particulière, la qualité et la quantité des termes qui sont l'objet du raisonnement.

A plus forte raison, si l'on s'attache aux systèmes symboliques, à l'aide desquels la Logistique a complété et coordonné les règles souvent vagues et parfois même inexactes de la syllogistique, comprendra-t-on la nécessité de renoncer à cette conception surannée de la «Forme en soi». Aussi, la philosophie critique doit-elle, selon nous, reprendre ce problème dont la solution classique n'est plus en accord avec les données nouvelles que lui fournit le développement même de la Logique.

## II.

Exposons dans ce but le point de vue des logisticiens. C'est une erreur, accréditée par beaucoup d'adversaires de la Logistique, de croire que celle-ci part de principes a priori, révélés à l'esprit par une sorte d'intuition intellectuelle et d'où elle déduit les règles de son algorithme. En réalité — plus encore que l'usage des symboles — la Logistique a pris à la Mathématique l'esprit de sa méthode. Le Mathématicien fixe, en un certain nombre de définitions et de postulats les propriétés qu'il considère comme caractéristiques de l'ordre de quantités dont il s'occupe et s'efforce d'en faire le centre d'une théorie systématique — d'ailleurs indéfiniment révisible — de toutes les autres propriétés. Le logisticien fait de même à l'égard des relations plus générales de prédication et d'implication qu'il regarde comme son domaine. Qu'on relise la remarquable théorie de l'implication, présentée par M. Russell; on y retrouve le même souci de choisir parmi les définitions de l'implication celle qui lui semble contenir, de la façon la plus compréhensive, les propriétés que l'usage courant de la pensée prête à l'implication, — le même soin à grouper autour de cette définition le nombre suffisant de propositions primitives, à partir desquelles s'expliqueront systématiquement les règles d'identité, de contradiction, de contraposition et autres, que la pensée vulgaire emploie instinctivement et sans critique. Et cette théorie du raisonnement, loin d'être complète du premier coup peut toujours être regardée comme remplaçable par un système plus simple et compréhensif de notions et de propositions primitives.

Il apparaît nettement que, dans cette nouvelle conception, on ne peut plus isoler dans la pensée un élément formel irréductible, dans lequel nous saisirions, en quelque sorte, le type de toute intelligibilité. La Logique doit au contraire, être regardée comme ni plus ni moins formelle que tout autre science. Toute science, en effet, est formelle dans la mesure où elle extrait d'un ensemble défini de phénomènes les formules qui représentent leurs caractères communs ou leurs lois; et rien ne singularise à ce point de vue, la Logique, si elle n'a d'autre but que de dégager des relations d'implication et de prédication, qui peuvent exister entre les objets en général les formes suivant lesquelles on peut en rendre compte systématiquement.

D'importantes conséquences résultent, de tout ceci, au regard

d'une théorie de la vérité. En effet, dans l'hypothèse classique, — que l'on considère la vérité au sens réaliste, comme l'expression adéquate des qualités des choses, ou, au sens idéaliste, comme l'organisation stable et cohérente de nos idées, — elle se définit, dans les deux cas, d'après l'idéal suivant lequel la Logique formelle détermine a priori les conditions de l'accord de la pensée avec elle-même. Tous les critères de vérité, toutes les formules, par lesquelles on tente de préciser l'intuition vague de l'évidence, se ramènent, comme l'a bien vu Leibniz, à la possibilité pour l'esprit de penser ensemble les idées soumises à la critique, de se reposer dans l'harmonie des principes, suivant lesquels il systématise le savoir, — en dernière analyse, à la condition formelle de la non-contradiction. Mais du nouveau point de vue que nous venons de définir la loi de non-contradiction n'est plus le type a priori et immuable de toute vérité. Elle est une loi très générale sans doute de la pensée, mais établie positivement. Elle a sa place dans un certain système de postulats et de définitions, par lequel nous expliquons le cours de la pensée, tel que l'expérience logique et scientifique, en quelque sorte, nous le révèle. Elle ne s'impose pas à nous avec un caractère de nécessité absolue, en dehors et au dessus de toute tentative d'explication critique; aucun privilège ne la distingue plus désormais des autres lois de la pensée; aussi doit-on chercher, ailleurs qu'en elle-même, l'explication de sa propre véracité.

Les conséquences de cette nouvelle attitude ont été développées avec une rigueur inflexible et une rare insouciance du reproche de paradoxe par l'un des représentants les plus originaux de l'école de Peano, M. Russell, en accord avec les conceptions philosophiques de M. Moore. Quelle que soit la définition à laquelle on s'arrête de la vérité, quel que soit le principe dans lequel on essaie de l'explicitier, il restera toujours que la vérité de ce principe même ne peut, sans cercle vicieux, se prouver elle-même. Si donc toute tentative de présenter une «théorie» de la vérité contient ce vice fondamental, disons qu'il n'y a pas de «théorie de la vérité», mais que la vérité est découverte intuitivement, immédiatement et sans preuve, puisque toute preuve la présuppose. Telle est bien la conclusion à laquelle semble devoir aboutir toute logique vraiment positive. Si les lois formelles de la pensée ne sont pas d'une autre essence que

les autres, si l'esprit n'a pas ce privilège de se saisir lui-même, dans sa constitution intime, comme fondement de toute discipline, alors, il faut bien considérer la vérité comme une propriété ultime et irréductible, qui s'attache à certains concepts, et l'œuvre du logicien comme du critique consistera à exprimer sous une forme abrégée et toujours conventionnelle ce travail de discernement spontané de la pensée.

### III.

Cette conception de la vérité et du rôle de la Logique appelle certaines remarques critiques. La notion même de vérité est considérée en effet, comme un concept absolument assimilable à tous les autres, dans ses propriétés intrinsèques et son rôle dans le raisonnement. Le calcul de Mac-Coll, par exemple, distingue les différents degrés de vérité par des symboles spéciaux et traite des lois de leur combinaison, et M. Russell lui-même, dans sa théorie de l'implication, met la notion de vérité sur le même plan que les «logical constants» qui forment la matière de son système. Mais cette sorte d'atomisme logique, auquel les logisticiens dont nous parlons réduisent leur science, ne semble pas satisfaire à ce que nous attendons de la discipline logique. Sans doute, nous demandons à la Logique d'être la Logique de «notre» pensée, d'en exprimer le cours naturel; mais quand nous disons d'elle-même —, suivant une expression d'ailleurs assez impropre, — qu'elle est «la science du vrai»; nous entendons par là qu'elle ne se réduit pas à démarquer les procédés employés par les sciences positives, mais que, dans un autre sens, elle les critique et les juge, et cette sorte d'exigence de l'esprit humain ne saurait être dédaignée et écartée a priori.

Il est d'ailleurs contestable, selon nous, que cette conception soit le résultat nécessaire du développement de la Logistique. La Logique symbolique, dans l'apparente simplicité des principes classiques, a montré une complexité indéfinie de lois et à la place d'un système unique et rigide une possibilité inépuisable de théories, constituées chacune suivant un certain ensemble de définitions et de postulats. Il en résulte que la forme de notre connaissance ne nous est pas, selon le postulat commun à Descartes et à Locke, immédiatement et immuablement connue, et qu'il est même impossible d'établir une distinction tranchée entre la forme et la matière. Le principe de contradiction, par

exemple, est tour à tour forme, vis-à-vis des applications qui en sont faites et matière, vis-à-vis des notions plus simples qui y sont engagées. Et il en est de même pour toutes les lois de la pensée que la critique peut toujours être tentée de présenter comme des déterminations de lois plus générales et de portée plus large.

Mais il ne s'ensuit pas, pour autant, que toute conception idéaliste de la Logique soit illégitime. Il semble que toute loi de pensée, logiquement définie, est plus qu'une simple abréviation, mais introduit au contraire une sorte d'idéal de vérité, qui tend à se développer et à coordonner, sous la «forme» établie par lui, tout le cours de la pensée. Une critique plus avertie peut préciser sa formule, mais ne modifie pas la relation qu'elle soutient avec l'ensemble des lois, qu'elle prétend présenter comme ses déterminations concrètes. Les types de vérité peuvent varier; la façon dont ils sont posés comme types de vérité reste la même et doit être dégagée pour elle-même. Il restera toujours en effet que la notion de vérité n'est pas de même classe que les autres notions. Elle implique une comparaison avec un idéal, une relation à quelque chose d'autre et de supérieur; elle suppose, par conséquent, un classement, une hiérarchie des notions, et n'apparaît que dans et par une synthèse ordonnée d'idées. Une simple association de concepts ne devient objet de Logique que si elle est reportée à un certain schème qu'elle explicite, — ou — pour mieux dire, si elle est «informée».

On voit donc que l'idée d'une Logique positive ne saurait être acceptée sans réserves. En dernière analyse, si ce que nous appelons la forme de la pensée, au sens désormais relatif du mot, a plus qu'une valeur d'abréviation symbolique, c'est qu'elle se présente toujours comme une détermination de l'esprit, qui la pose comme «forme» et en fait, par cet acte lui-même irréductible, le centre momentané d'un système de pensée. Toute forme de pensée prend ainsi une valeur propre et se distingue de la matière, à qui elle donne la vérité, comme la bonne volonté se distingue de l'acte moral qui n'existe que par elle, ou comme l'idéal esthétique se distingue de l'œuvre d'art qu'il a inspirée.

---